



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 127173

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les moyens alloués à l'enseignement spécialisé. La question de l'éducation de nos enfants est au centre des préoccupations de chaque citoyen et à ce titre, la lutte contre l'échec scolaire est une priorité de notre système éducatif. Alors que la part des élèves en grande difficulté scolaire a augmenté entre 2000 et 2009, passant de 15 % à 20 %, l'existence des RASED et plus généralement des moyens alloués à l'enseignement spécialisé est remis en cause par la politique du Gouvernement. Il semble en effet que le dispositif d'aide personnalisée et des stages de remise à niveau pendant les vacances, ne sont pas adaptés pour remédier aux difficultés rencontrées par les élèves les plus fragiles. Au contraire, le dispositif RASED, constitué d'enseignants spécialisés et de psychologues, est un élément de réponse approprié à cette situation et aux besoins des jeunes. Il lui demande donc si le Gouvernement envisage de revenir sur les options qu'il a prises et développer les RASED et leur permettre d'assumer complètement leurs missions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 127173

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 janvier 2012, page 893

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)